

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique  
**Band:** 48 (1919)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Une question de principe  
**Autor:** Favre, Julien  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1039227>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

la lutte contre les forces ténébreuses qui cherchent à saper l'œuvre des ancêtres et à briser violemment les liens maternels et doux qui rattachent l'homme à sa patrie.

Cette réunion se tiendra à Belfaux, le jeudi, 3 juillet prochain. Nous vous attendons tous, instituteurs et institutrices du canton; le grand et beau village qui vous recevra s'apprête à vous fêter. Une certaine anxiété vous étreint à l'heure où votre situation matérielle, jusqu'ici trop précaire, va être fixée pour longtemps; la Société d'Education n'a pas pu, jusqu'à présent, travailler autant qu'elle l'aurait voulu dans ce domaine difficile.

Les statuts qui vous seront soumis nous permettront dorénavant de combler cette lacune; il faut donc que tous soient présents à la discussion et y participent activement.

La question pédagogique à étudier appelle la plus grande attention; on exige des élèves sortant de nos classes un caractère mieux trempé et un sens civique plus aiguisé; on nous demande de former des hommes armés pour les luttes de la vie et des citoyens hautement conscients de leurs devoirs et de leurs droits. L'étude intelligente du passé, l'interprétation raisonnée de notre histoire nationale sont sans contredit les moyens les plus propres pour atteindre le but. Eh bien, le peuple fribourgeois et ses magistrats pourront voir, lors de la journée de Belfaux, que leur corps enseignant met à l'accomplissement de sa tâche tout son cœur et toute son âme et comprendront également qu'il faut à tout prix assurer une existence convenable à ceux qui sont un des piliers essentiels de l'édifice de la patrie.

Et vous tous, qui êtes les amis de l'école, prêtres, magistrats, parents, chers compagnons d'armes du Valais et du Jura Bernois, nous vous adressons une cordiale invitation; vous ne manquerez pas de venir, ce jour-là, nous apporter l'honneur de votre présence, le bénéfice de vos conseils et de votre exemple et l'appui de vos précieux encouragements.

Marly, le 4 juin 1919.

*Le Président du Comité de la Société fribourgeoise d'Education.*

J. RISSE, *insp.*

---

## Une question de principe

---

Quand il s'agit de déterminer la méthode à suivre pour apprendre une langue, il y a un principe dont il ne faut pas se départir et qu'on ne saurait trop prendre en considération : le genre de méthode particulière est corrélatif au génie de la langue que l'on veut apprendre.

Dans le cas particulier, il s'agit du français. Or, la langue française est d'une nature essentiellement différente de celle que possède l'allemand. Le génie de ces deux langues n'est pas le même.

Il y a d'abord des différences d'origine. L'élément primordial et principal du français provient du latin populaire, qu'il ne faut pas confondre avec le bas latin, langage importé dans les Gaules par les soldats de Jules César, accepté des populations indigènes, modifié un peu au contact des Francs, transformé au cours des siècles d'après des lois que nous enseigne la philologie. L'allemand par contre provient du germanique occidental, subdivisé en anglo-frison et en allemand, qui lui-même s'est scindé en bas et haut allemand. Grâce à différentes influences ethnographiques, le haut allemand s'est réparti en plusieurs dialectes, tels que le francique, le saxon et l'alémanique. De ces dialectes, c'est le saxon qui a fini par exercer la plus grande influence. Des origines aussi différentes ont donné naissance à des caractères qui n'ont rien de commun et que M<sup>me</sup> de Staël a analysés dans tout un chapitre de son ouvrage intitulé « De l'Allemagne ».

Par opposition au français et à l'anglais qui sont des langues analytiques, l'allemand est une langue synthétique : elle l'est par sa facilité de former des diminutifs et des mots composés en nombre indéfini ; elle l'est par sa déclinaison qui permet, pour indiquer les rapports des mots entre eux, de remplacer certaines propositions par les désinences de ses cas ; elle l'est surtout par la construction de sa phrase, où de fréquents déplacements du verbe et des particules font de la phrase entière comme un seul mot composé, devenue intelligible lorsque le dernier son a été articulé. De là, un certain manque de précision et surtout la nécessité d'une attention soutenue, qui impose à l'esprit une discipline inutile dans l'emploi de la langue française.

A l'encontre du français, l'allemand est une langue fortement accentuée ; il est nécessaire dans la lecture de bien marquer la syllabe tonique.

D'autres dissemblances seraient à relever ; mais venons-en à la question grammaticale. La grammaire allemande est autrement compliquée que la française. Outre ses trois genres, source d'innombrables difficultés pour l'étranger, elle a des déclinaisons, au sujet du classement desquelles les grammairiens ne parviennent pas à s'entendre. L'article, le substantif, l'adjectif et le pronom se déclinent d'après un procédé, où l'on observe 4 cas que l'on chercherait en vain dans la langue française. Le substantif souffre des agglutinations inconnues en français ; il a 2 déclinaisons généralement admises, la forte et la faible, avec des désinences propres, dont la complexité offre de grosses difficultés. Mêmes espèces de constatations à faire à l'égard de l'adjectif et du pronom. Que dire des verbes avec leurs conjugaisons faible, forte et irrégulière, dont les désinences varient

avec une flexibilité qui dérouté le français, auquel les particules séparables sont inconnues ? A l'encontre de ce qui existe en français, la préposition gouverne un cas particulier ; elle se contracte avec l'article. Enfin, la syntaxe allemande a des règles spéciales qui ne ressemblent en rien à celles du français ; la phrase est d'une architecture qui contraste avec la proposition française. Autant de divergences qui ont fait échouer le grammairien Leclerc, lorsqu'il a voulu construire une grammaire allemande sur le plan et les divisions de la grammaire française traditionnelle. Une muraille de Chine sépare ces deux langues : ce qui explique le peu d'influence que dans leur formation, alors même que les populations habitaient des territoires contigus, l'une a exercée sur l'autre. Les mots de provenance germanique qui ont pénétré dans le français et reçu leur droit de bourgeoisie dans le dictionnaire de l'Académie française, sont en nombre restreint ; ils forment un élément tellement secondaire que Darmsteter a pu dans 4 ou 5 pages en dresser la nomenclature vraisemblablement complète dans le 3<sup>me</sup> tome de son traité de philologie.

Ces simples observations qui demanderaient un développement, montrent que le génie de la langue allemande n'a rien de commun avec celui du français. Dès lors, génies différents, méthodes différentes. Il est utile parfois d'emprunter les méthodes allemandes pour étudier telle ou telle science, qui n'est ni française ni allemande, mais universelle ; il est opportun de s'adresser à des auteurs allemands pour étudier la langue allemande ; mais quand il s'agit de l'étude du français, la méthode doit être empruntée aux saines traditions, qui règnent dans les meilleures écoles françaises, telles que celles de l'Alliance chrétienne, où l'on s'efforce de combiner les traditions légitimes du passé avec les saines revendications des temps actuels. L'essai que l'on a fait en France d'introduire des méthodes étrangères, d'après les vœux de quelques sorbonnards exaltés, parmi lesquels Ferdinand Brunot s'est particulièrement distingué, n'a pas réussi. Un peu partout à l'heure présente, on revient aux méthodes trop délaissées de l'ancienne culture classique, combinées avec certaines heureuses innovations qui ont fait la preuve de leur efficacité.

Un jour, pendant les dernières vacances, j'indiquai au P. D<sup>r</sup> Veit Gadiant, le distingué rédacteur de la *Schweizer-Schule*, l'argument que je viens de simplement énoncer. Il me répondit : « Vous devriez écrire une étude sur cette question, que vous présentez sous un jour tout à fait neuf. Je n'ai jamais entendu développer pareille idée ; elle me paraît basée sur des données philologiques incontestables. » Dans la question débattue au sujet de la manière d'enseigner la grammaire française, il est peut-être bon de se rappeler l'avis autorisé de cet homme distingué, rédacteur en chef d'une revue pédagogique remarquablement tenue et dirigée.

Julien FAVRE.